

# MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DU LYCÉE GASTON BERGER

## 1 – Organisation du service :

Tout membre de l'établissement peut prendre ses repas sous réserve d'être en possession d'un badge magnétique en cours de validité et approvisionné (disposant d'un crédit au moins supérieur à un repas).

Les convives doivent respecter le personnel, les locaux et les règles d'hygiène alimentaire :

- Interdiction d'échanger l'entrée et le dessert une fois posés sur son plateau.
- On ne peut consommer au restaurant scolaire que les repas qui y sont préparés.
- D'une manière générale, les convives doivent respecter les lieux de vie et contribuer à la propreté du lycée.

Le règlement intérieur s'applique à la restauration comme dans les autres locaux du lycée.

### Composition du plateau :

Les convives doivent respecter les consignes affichées en restauration concernant la composition du repas.

### Rangement du plateau :

Les convives participent à l'activité de tri sélectif des déchets et doivent disposer leurs plateaux conformément aux instructions affichées au restaurant scolaire.

### Horaires :

- Petit-déjeuner : 07h30 à 08h15
- Déjeuner : 11h30 à 13h30
- Dîner : 18h30 à 19h15
- Sandwicherie : 11h40 à 13h30 (sous réserve de possibilité d'ouverture)

## 2 – Prestations Proposées :

Vous avez à votre disposition un restaurant scolaire avec service au plateau (self) et une sandwicherie (sous réserve de possibilité d'ouverture).

Les tarifs sont fixés par le Conseil régional, chaque année.

## 3 – Modalités d'accès :

L'accès au restaurants scolaire est réservé aux élèves et personnels qui possèdent une carte d'accès et qui ont approvisionné leur compte de restauration scolaire.

### Réservation :

La réservation est obligatoire pour tous (étudiants, étudiants internes, personnels...). Vous pouvez réserver ou annuler vos repas (au self ou à la sandwicherie) jusqu'à 8 semaines à l'avance et au plus tard le jour même jusqu'à 10h30 via la borne de réservation (bâtiment 3) ou via l'application Turboself.

- **Par Carte Bancaire** 20.00 € minimum, crédités immédiatement au bureau de la Vie de l'Etudiant, à l'intendance.
- **Par Internet** via le site Turboself, votre login et mot de passe vous sont transmis dès la création de votre compte Turboself. (Montant minimum 10 euros).
- **Une borne Kiosque de paiement** à votre disposition au sein de l'établissement au niveau de l'entrée (bâtiment 3). (10.00 € minimum).
- **Par Chèque déposé** au Bureau Vie de l'Etudiant, 20.00 € minimum, crédités le lendemain, (indiquer le nom, prénom numéro de badge et classe au dos du chèque.)
- **En Espèces** au Bureau Vie de l'Etudiant aux horaires d'ouverture (10.00 € minimum.)

Vous pouvez annuler votre réservation à tout moment jusqu'au jour même avant 10h30 (soit via les bornes soit via l'application Turboself).

Dans les deux cas, consultez votre compte pour vérifier votre demande.

Attention : tout repas réservé mais non consommé sera débité de votre compte.

En cas d'oubli de réservation, il ne vous sera pas possible de déjeuner à la restauration ni à la sandwicherie.

En cas d'oubli de carte, vous pouvez via la borne Kiosque récupérer un ticket justifiant de votre oubli. Quatre impressions sont possibles par semaine.

Les prêts de carte entre élèves sont strictement interdits. Tout élève accédant au restaurant scolaire avec la carte d'un autre ne sera pas autorisé à déjeuner même s'il a validé son repas à la borne d'accès et pourrait se voir sanctionner.

La carte magnétique est obligatoire et strictement personnelle. En cas de perte, vol ou destruction, un nouveau badge sera établi au frais du convive. Merci de se signaler au Bureau Vie de l'Etudiant.